



## Public

Personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs.  
Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses

Référence **MICOL** Durée : 1 j / 7 h

## Objectifs

Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les marchandises dangereuses et développer un esprit de sécurité et de prévention.  
Respecter et appliquer la réglementation des transports de matières dangereuses  
Référence : obligation de formation édictée au chapitre 1.3 de l'ADR

## Prérequis : /

## Programme

### PRÉSENTATION DU STAGE ET ORGANISATION

### ORIGINE, NATURE ET FAMILLES DE PRODUITS

### CARACTÉRISTIQUES ET DANGERS DES PRODUITS

#### EXPÉRIENCES

Expériences réalisées par l'animateur pour montrer les effets des produits chimiques et le comportement des liquides inflammables.

### GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

### CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE

### MARQUAGE ET ÉTIQUETAGE DES COLIS

### INTERDICTIONS DE CHARGEMENT EN COMMUN

### SIGNALISATION DES VÉHICULES

### DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

### PRÉVENTION DES RISQUES

### EQUIPEMENT DE PROTECTION

### PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

#### EXERCICES D'APPLICATION DES RÈGLEMENTS

Rédaction des documents de transport, procédures de contrôle avant départ des véhicules.

### RESPONSABILITÉS DES ACTEURS DU TRANSPORT

### RÔLE ET MISSIONS DU CONSEILLER À LA SÉCURITÉ

### SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION

### SÛRETÉ

### QUESTIONS DIVERSES

### SYNTHÈSE DU STAGE



THÉORIE = 80 %

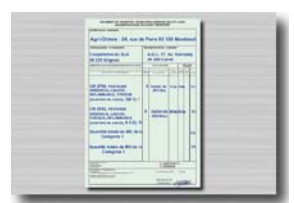
PRATIQUE = 20 %



Présentations multimédia



Présentation du règlement ADR



Rédaction de documents



Documentation de stage